



Le SITTOMAT

Créée en 1979, le Syndicat Mixte Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise, a toujours su faire face aux nouveaux défis, en anticipant bien les évolutions. C'est avec l'usine de valorisation énergétique que tout commence. Elle entre en service en 1985. Dès sa conception, elle anticipe les normes environnementales en vigueur à l'époque. Une règle qui se confirme jusqu'à aujourd'hui, puisqu'elle a disposé de filtres ultra performants bien avant que la loi ne l'impose. Chaque année, des améliorations sont apportées pour continuer de produire électricité et chaleur, en maintenant de hautes performances environnementales. Cet esprit d'anticipation a également permis de mettre en œuvre la collecte sélective dès 1996. Trier et recycler deviennent alors des actes quotidiens pour les citoyens de la grande aire toulonnaise. Le fruit de cette action, est amené au centre de tri afin de donner une deuxième vie à nos déchets.

Dans cette logique de valorisation, le SITTOMAT a également sélectionné dès 2001 un prestataire capable de développer le compostage des déchets verts. Présidé par l'adjoint au Maire de Toulon, Vice-Président du Conseil Général Jean-Guy DI GIORGIO, le SITTOMAT regroupe deux communautés de communes et une communauté d'agglomération : **Vallée du Gapeau, Sud Sainte Baume et Toulon Provence Méditerranée**. Ce territoire comporte des contraintes bien particulières, une structure hétérogène de l'habitat : proportion équivalente d'habitat individuel, regroupé et vertical.

Quelques chiffres clés :

- Le territoire d'action du SITTOMAT couvre une superficie de **805 km²**. Ce sont près de 522 445 habitants qui sont répartis dans les 26 communes de l'aire toulonnaise.
- Un afflux touristique saisonnier qui équivaut, chaque été, à une production d'ordures ménagères de 100 000 habitants supplémentaires.

L'unité de valorisation énergétique

L'usine, créée en 1985 dont le SITTOMAT est le maître d'œuvre se situe dans le quartier de l'Escaillon, à Toulon. Cette unité permet de traiter au maximum **285 000 tonnes** de déchets ménagers non recyclables par an. Ces déchets qui n'ont pu faire l'objet d'une valorisation matière spécifique vont l'être de manière énergétique. **Ces déchets sont transformés en électricité (1^{er} producteur indépendant du Var) et en chaleur (2000 logements sociaux à Toulon).**

Les résidus de l'unité de valorisation énergétique

➤ Le centre des mâchefers :

Dans un souci de valorisation intégrale des déchets, le centre de valorisation des mâchefers reçoit les résidus de combustion de l'Usine de Valorisation Énergétique pour les transformer en matériaux valorisation sous forme de sous-couches routières. Récupération des métaux ferreux et non ferreux. Créé en 2009, sur la commune de Pierrefeu, sa capacité est de 90 000 tonnes par an.

➤ Le centre d'enfouissement des déchets ultimes :

Mis en service en 1981, sur la commune de Pierrefeu, il reçoit les déchets ultimes des ménages, le volume peut aller jusqu'à 110 000 tonnes par an.

➤ **Le centre de stockage des REFIOM :**

Sur le site de Bellegarde, sa mission principale est de recevoir les résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères.

Le centre de tri

Mis en service en 1996, le centre de tri situé à la Seyne sur Mer dispose d'une capacité maximale de 50 000 tonnes par an. Cette unité est chargée de trier les différents flux de matériaux issus de la collecte sélective, en porte à porte, en point d'apport volontaire et en déchetterie. Les emballages ménagers plastique recyclables et les journaux, revues, magazines sont transportés au centre de tri, où ils sont séparés par matériau, conditionnés en balles et acheminés vers les filières de recyclage par les repreneurs. En ce qui concerne le verre, celui-ci est amené vers une plate forme de réception située à la Garde en vue d'un contrôle qualité. Il sera ensuite chargé pour être transporté vers la Verrerie du Languedoc, où il sera recyclé.

Le centre de compostage

Les déchets verts n'étant pas incinérés, le SITTOMAT a mis en place un marché de prestation de service de réception et de traitement par compostage. Le tonnage de déchets verts reçu en déchetterie est le premier flux d'apport des administrés. Ces déchets sont amenés pour le broyage sur le site de la Seyne sur Mer dont la capacité maximum est de 30 000 tonnes par an et ensuite acheminés pour la maturation du compost à Cuers. Ceci permet une valorisation intégrale de ce type de déchets.

En savoir plus

➤ [Le site internet du Sittomat](#) [1]

Contacts -

➤ [TOUT L'ANNUAIRE](#) [2]

Mairie de Toulon
Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] <http://www.sittomat.fr/>

[2] <https://toulon.fr/annuaires>